

Communiqué de presse, Zurich (Suisse), le 17 mars 2021

Le Swiss Finance Institute (SFI) met à jour son indice mondial de réglementation – L'UE réalise de grands progrès dans la mise en œuvre du cadre réglementaire de Bâle III – La place financière suisse reste dans le peloton de tête.

La place financière suisse continue de se montrer à la hauteur de sa bonne réputation internationale en matière de réglementation. C'est ce que montre la récente étude menée par le Swiss Finance Institute (SFI), qui, pour la seconde fois après l'édition inaugurale de 2020, compare 31 centres financiers internationaux grâce à son indice de réglementation récemment actualisé. La Suisse occupe la quatrième place, juste derrière la Finlande, la Suède et le Danemark.

Zurich, le 17 mars 2021 – Les places financières mondiales se livrent une concurrence acharnée. Dans cet environnement, la taille ne constitue plus à elle seule un argument décisif convaincant. Une réglementation financière cohérente basée sur des exigences modernes en matière de transparence et de conformité est beaucoup plus significative. Divers facteurs jouent ici un rôle décisif, parmi lesquels on peut citer l'environnement politique et réglementaire général d'un pays, la structure et l'efficacité de la gouvernance d'entreprise, l'étendue et la qualité des services fournis par les institutions financières, la sécurité des institutions bancaires et leur réglementation, ou encore les exigences strictes pour lutter efficacement contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Toutefois, une réglementation exemplaire apporte certes des gains de réputation à une place financière, mais requiert par ailleurs des coûts considérables. Les institutions financières sont ainsi contraintes d'élargir considérablement leurs capacités en matière de gestion des risques et de mise en conformité ("*compliance*").

" Le *Global Financial Regulation, Transparency, and Compliance Index* (GFRTCI) – ainsi qu'est baptisé l'indice de réglementation – fournit une analyse significative des forces et faiblesses des différents pays en termes de normes réglementaires et permet une comparaison directe avec le cadre réglementaire actuel de la place financière suisse ", explique Alfred Mettler, professeur adjoint du Swiss Finance Institute à l'université de Miami. Il fait partie de l'équipe principale des architectes de l'indice, qui compte également les professeurs Steven Ongena et Christoph Basten du Swiss Finance Institute à l'Université de Zurich.

" Il est particulièrement réjouissant de constater que la place financière suisse continue de se montrer à la hauteur de sa réputation d'excellence en matière de réglementation ", note le Prof. Steven Ongena.

" Sept pays se sont classés dans les dix premiers tant en 2020 qu'en 2021 : la Finlande, la Suède, le Danemark, la Suisse, l'Estonie, le Royaume-Uni et le Canada ", précise le Prof. Christoph Basten.

" Sur la base des données disponibles, nous n'avons identifié que des changements mineurs au niveau de six des sept composantes de l'indice. Les valeurs moyennes correspondantes sont restées plus ou moins inchangées par rapport à la même période l'année dernière. Toutefois, il nous est apparu évident que l'Union européenne a accompli de grands progrès dans la mise en œuvre du cadre réglementaire de Bâle III ", ajoute Dr Markus P.H. Bürgi, CFO du Swiss Finance Institute.

Le indice GFRTCI, qui sera mis à jour chaque année, crée une meilleure transparence au sein de la jungle réglementaire et aide les décideurs politiques à concevoir la réglementation des centres financiers.

L'indice et les résultats concernant la place financière suisse seront présentés lors d'un webinaire le 17 mars 2021. Les détails de l'évènement et la *SFI Public Discussion Note* sur l'index GFRTCI sont disponibles sur le site www.sfi.ch/gfrci2021.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter

Dr. Markus P.H. Bürgi

044 254 30 95 | markus.buergi@sfi.ch

Swiss Finance Institute

Le Swiss Finance Institute (SFI) est le centre national de recherche fondamentale, de formation doctorale, d'échange de connaissances et de formation continue dans le secteur bancaire et financier. La mission de SFI est de renforcer le capital de connaissances pour la place financière suisse. Créé en 2006 dans le cadre d'un partenariat public-privé, SFI est une initiative commune du secteur financier suisse, de six universités suisses de pointe, et de la Confédération helvétique. Vous trouverez de plus amples informations sur le Swiss Finance Institute à l'adresse suivante : www.swissfinanceinstitute.ch